



Misery-Courtion



Rapport de gestion 2025

Table des matières

1. Préambule

2. Activités des dicastères du conseil communal

2.1. Administration générale – personnel – archives – finances

2.1.1. Administration générale - personnel

2.1.2. Communication - information

2.1.3. Archives

2.1.4. Finances

2.2. Aménagement du territoire – constructions – déchets – forêts – endiguements

2.2.1. Aménagement du territoire

2.2.2. Constructions

2.2.3. Déchets

2.2.4. Forêts

2.2.5. Endiguements

2.3. Santé – affaires sociales – petite enfance

2.3.1. Santé

2.3.2. Affaires sociales

2.3.3. Petite enfance

2.4 Bâtiments – cimetière – sports et loisirs – énergie – environnement

2.4.1. Bâtiments communaux

2.4.2. Cimetière

2.4.3. Sports et loisirs

2.4.4. Energie

2.4.5. Environnement

2.5 Routes – transports – parchets communaux, agriculture – ordre public

2.5.1 Routes

2.5.2 Voirie

2.5.3 Transports

2.5.4 Parchets communaux, agriculture

2.5.5 Ordre public

2.6 Enseignement obligatoire – accueil extrascolaire

2.6.1 Enseignement obligatoire

2.6.2 AES

2.7 Eau potable – eaux usées

2.7.1 Eau potable

2.7.2 Eaux usées

3. Conclusion

1. Préambule

Selon l'article 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo), le conseil communal établit un rapport de gestion qu'il présente à l'assemblée communale en même temps que les comptes. L'assemblée communale prend acte du rapport de gestion. De nombreuses informations sur la vie communale sont présentes sur le site internet communal : www.misery-courtion.ch.

2. Activités des dicastères du conseil communal

2.1 Administration générale – communication/information – personnel – archives – finances

Ce dicastère est géré par M. Alexandre Ratzé, Syndic

2.1.1. Administration générale – personnel

Les différents services administratifs sont répartis comme suit :

Finances	Secrétariat	Population	Technique
Micheline Jenny 01.03.2025 (100%) Stéphane Grandjean 01.10.2024 (90%) Elia Baftija 01.08.2025 (CDD 100%) Yolande Michaud 01.01.2025 - 30.06.2025	Olivier Simonet 01.02.2017 (100%)	Nicole Joye 01.04.2008 (50%)	Alexandra Pauchard 01.12.2023 (100%) Catherine Jacot 01.07.2025 (70%)
<i>Apprentie de commerce</i> : Eva Grilo Soares (2 ^e)			
<i>Renforts ponctuels</i> : Marie Joye – Flavie Riedo			

2.1.2. Communication – information

Collaboratrices-teurs

La communication entre l'autorité communale et les collaborateurs administratifs se fait sous la forme orale et avec des séances de coordination, en principe le lendemain ou le surlendemain d'une séance de conseil communal. Le condensé de ces réunions en présentiel est rapporté par un court procès-verbal sur lequel on convient bilatéralement des tâches découlant des décisions prises par l'Exécutif, à réaliser dans un délai convenu.

Population

La population au 31.12.2025 est de 2'398 habitants, seulement 13 de plus que l'année précédente. Elle est régulièrement informée :

- Par les informations publiées sur le site internet de notre commune
- Par l'envoi de tout-ménage

- Par la publication, deux fois par an, du bulletin communal d'informations « L'Oxalien »
- Par affichage aux piliers publics, situés dans les 4 villages de la commune
- Par la réception au bureau communal des citoyennes et citoyens durant les heures d'ouverture.

2.1.3. Archives

Les travaux d'archivage se sont poursuivis, toujours sous la conduite de l'entreprise « Passeurs d'archives ». Les archives des anciennes communes, avant la fusion de 1997, ont été totalement traitées et réorganisées ; celles de la commune depuis 1997 sont en cours de travail.

2.1.4. Finances

Le personnel de ce département a beaucoup évolué durant l'exercice 2025, a été renforcé et stabilisé pour affronter une situation délicate, vu les dysfonctionnements mis à jour par un audit externe et dont les conclusions seront présentées au début 2026. Ces huit dernières années, plusieurs manquements sont apparus dans la gouvernance, la gestion financière et le suivi du contentieux.

En 2025, l'exercice comptable solde avec un bénéfice de Fr. 558'988.23. Ce résultat comprend la comptabilisation de Fr. 883'400.72 de pertes sur débiteurs pour des soldes non encaissés et parfois prescrits, ainsi qu'un fort rattrapage de facturation en particulier dans les impôts spéciaux et l'eau potable. Le total des dépenses d'investissement atteint Fr. 2'755'483.51.

Un nouvel organe de révision a été désigné par l'assemblée communale pour les années 2025 – 2027 ; il s'agit de la fiduciaire Gefid Conseils SA.

2.2 Aménagement du territoire – constructions – déchets – forêts – endiguements

Ce dicastère est géré par M. Pascal Baechler, Vice-syndic et responsable des commissions du feu et des constructions, ainsi que de l'aménagement du territoire.

Organisation du dicastère : il se compose d'une commission d'aménagement pour l'urbanisme et d'une commission des constructions pour les demandes et suivis des permis de construire.

2.2.1. Aménagement du territoire

L'année 2025 a été calme du côté de l'aménagement du territoire.

Des démarches ont été entreprises avec notre bureau d'urbaniste conseil Archam afin de pouvoir approcher la DIME dans le but d'agrandir la zone IG6. Le but est d'y planifier le dépôt de la voirie et permettre ainsi la réorganisation de la déchetterie communale.

De potentiels acheteurs se sont manifestés auprès de la Commune avec le souhait d'acquérir la parcelle restante en zone d'activités La Prairie, art. 1355. Cette parcelle abrite le bâtiment de « la ferme du Bonheur », loué à la société de cuniculture.

Le Conseil communal, après étude du potentiel de la parcelle a décidé de vendre ce bien. Cette décision a été validée par l'assemblée communale de décembre 2025.

2.2.2. Constructions

Mme Catherine Jacot a été engagée comme collaboratrice technique, en particulier pour s'occuper de la police des constructions, ainsi que des bâtiments communaux.

Nombre de demandes de permis de construire	Procédure ordinaire	Procédure simplifiée	Demande préalable	Autres Procédures spéciales
38	6	22	5	5

Le nombre de demandes de permis de construire est en diminution par rapport à l'année précédente. Toutefois, les demandes deviennent de plus en plus complexes ; le département technique constate que les dossiers sont lacunaires et doivent régulièrement être retournés pour corrections et demande de compléments. A la fin de l'année 2025, la décision a été prise de revoir la facturation des émoluments communaux, celle-ci n'étant plus en adéquation avec le temps utilisé pour le traitement des demandes de permis de construire. Une révision du règlement en la matière sera soumise au Conseil communal en 2026, puis en cas d'aval au législatif.

La Responsable technique a suivi la formation de spécialiste communale en protection incendie et peut donc officier comme telle depuis avril 2025.

2.2.3. Déchets

Un automate pour la vente des sacs poubelles officiels a été installé devant l'entrée de l'administration communale et propose désormais également des sacs de 17l. Suite aux mesures préconisées par le SPAA qui s'occupe du concept de sécurité, plusieurs améliorations ont été concrétisées à la déchetterie avec notamment la mise en place de barrières de protection sur le dessus du mur en béton. Si la population résidente a augmenté de 0.54% entre 2024 et 2025, la quantité d'ordures ménagères n'a augmenté que de 0.076%, tandis que la part des déchets encombrants a baissé de 10.97%.

M. Kamal Mahmoudi a été engagé pour compléter l'équipe des surveillants de la déchetterie.

12 avertissements ont été adressés avec facturation des frais pour des dépôts de déchets non conformes à la déchetterie ou sur les places de ramassage.

2.2.4. Forêts

La gestion de nos forêts est confiée à la Corporation Forestière du Haut-Lac (CFHL).

Le renouvellement des barrières du pont de l'Oratoire sur le ruisseau des Corsalettes a été opéré avec notre mandataire, la CFHL.

2.2.5 Endiguements

Un curage du lit du ruisseau du Nitou a été entrepris dans sa partie supérieure. De par les années et l'exploitation agricole située au-dessus, beaucoup de limon s'était accumulé dans le ruisseau.

Plusieurs discussions avec la garde-faune et interventions ont eu lieu faisant suite à la construction de barrages de castors aux ruisseaux du Chandon et de la Crausa.

2.3 Santé – affaires sociales – petite enfance

Ce dicastère est géré par M. Christophe Frossard.

2.3.1. Santé

Après le refus du budget 2026 par l'assemblée des délégués en fin d'automne, M. Otto Schöb, qui représentait les communes de Misery-Courtion et Cressier, a démissionné du comité du Réseau Santé du Lac.

La Commission Seniors+ poursuit ses activités avec un programme varié. Le concept exigé par la législation cantonale sur les seniors est en cours d'approbation par le conseil communal.

2.3.2. Affaires sociales

Le processus de fusion des services sociaux du district du Lac a été lancé.

2.3.3. Petite enfance

L'école maternelle « Le Manège Enchanté », sous la conduite de l'éducatrice Mme Caterina Rodriguez, secondée par une stagiaire, est fréquentée par 18 enfants à la rentrée scolaire 2025/26. L'autorisation du SEJ a été renouvelée jusqu'en 2029. Un nouveau règlement a été validé par le Conseil communal et transmis aux services cantonaux pour préavis avant d'être soumis à l'assemblée communale, en principe en 2026.

2.4 Bâtiments – cimetière – sports et loisirs – énergie – environnement

Ce dicastère est géré par Mme Sabine Haymoz, également responsable des commissions des énergies et des fêtes.

2.4.1. Bâtiments communaux

Le personnel de conciergerie et de nettoyage des bâtiments communaux se répartit comme suit :

Centre communal Misery	Ecole Courtion	Anciennes écoles Cournillens et Cormérod	Chapelles et STEP Misery
Muriel et Marc Gattlen	Sandrine Turmo	Mara Cuius	

Les travaux de rénovation et de transformation du bâtiment situé à la route de l'Église 31 se sont terminés à temps pour la mise en service des nouveaux locaux de l'accueil extrascolaire à la reprise de janvier 2026.

Faisant suite aux contrôles OIBT des bâtiments communaux, diverses mises en conformité d'installation électriques ont été nécessaires.

Des moustiquaires ont été posées à l'école de Cournillens et un Vélux changé à l'ancienne école de Cormérod. Plusieurs interventions sont en cours à la chapellenie de Cournillens pour rénover les escaliers menant à la cave et remplacer la porte de ce local.

2.4.2. Cimetière

En 2025, seules 2 personnes y ont été inhumées (urnes et tombes).

2.4.3. Sports et loisirs

Le Tir fédéral en campagne du district du Lac a été mis sur pied par la société de tir Les Carabiniers de Cournillens.

Entre autres manifestations, *L'Oxalie en Fête* a organisé la fête nationale qui s'est déroulée à l'ancien terrain de football à Misery, près du local dévolu à la société de jeunesse.

L'étude pour le réaménagement de ce terrain en une zone de détente se poursuit en intégrant le projet d'un boulodrome pour un nouveau club de pétanque.

2.4.4. Energie

La commission des énergies s'est réunie deux fois en 2025, dont une en présence de M. André Lehmann, conseiller « Cité de l'Énergie ».

Son rapport annuel liste les mesures mises en œuvre, entre autres la présentation du concept de mobilité pour le centre village de Courtion (place de l'école et route de l'église).

2.4.5. Environnement

Deux actions ont été menées en 2025 à l'instigation de la commission des énergies : le « coup de balai » au début du printemps, comme chaque année de façon traditionnelle à Misery-Courtion, et une matinée de sensibilisation à la lutte contre les néophytes, en collaboration avec l'entreprise *L'autre jardin* à Cormérod, en fin d'été. Une information a aussi été publiée dans le bulletin communal à propos du subventionnement pour le remplacement des haies de lauriers et de thuyas.

2.5 Routes – voirie – transports – parchets communaux – ordre public

Ce dicastère est géré par M. David Bongard.

2.5.1. Routes

Le traitement du dossier Valtraloc Cormérod se poursuit auprès des services cantonaux en vue de la délivrance du permis de construire, mais les recours d'un citoyen ralentissent la procédure et deux préavis négatifs sont intervenus en cours d'analyse du dossier par le Canton.

La Commune poursuit le pontage de fissures au niveau des trottoirs et routes communales. Ainsi cette année, les tronçons traités sont les suivants : trottoir et route Les Grands-Prés, trottoir des deux côtés de la Route d'Avenches.

Dans le cadre des travaux réalisés à la Route de l'Ancien-Poste, le renouvellement du revêtement a été nécessaire dans sa largeur totale. Les frais de balayage des routes ont pu être diminués de par l'utilisation un peu plus régulière de la balayeuse communale.

Un renouvellement aussi ponctuel du marquage routier s'est réalisé sur les axes principaux et sorties de quelques routes de quartier.

2.5.2. Voirie

Le personnel de voirie se répartit comme suit :

Employés communaux (édilité)		Agent de maintenance (bâtiments)
Matthieu Goumaz	Yan Mosimann	Jérémy Huguet 12.12.2023 – 31.08.2025

La collaboration avec le foyer de la Colombière via un mandat de prestations s'est interrompue suite au départ de M. Jérémy Huguet.

Un nouveau poste d'agent d'exploitation pour les bâtiments a été inscrit au budget 2026 et mis au concours en décembre.

Un nouveau tracteur a été acquis pour la tonte du terrain de foot exécutée par Paul Andrey, engagé comme collaborateur à la saison. L'épareuse pour la fauche des bords de route a été remplacée.

2.5.3. Transports

206 cartes dégriffées « Commune » ont été vendues en 2025, contre 210 l'année précédente.

Le radar pédagogique a été remis en service et est à nouveau installé de façon régulière au bord des routes afin d'inciter les automobilistes à respecter les limitations de vitesse.

2.5.4. Parchets communaux, agriculture

Du fait que certains exploitants agricoles ont atteint l'âge de la retraite, plusieurs parcelles communales ont changé de titulaire en 2025. Quelques drainages ont été réparés dans les champs agricoles au secteur « Les Lossières » et « En Rapintsa ».

2.5.5. Ordre public

Un incendie a presque totalement détruit la maison située à la route de Fribourg 26 au petit matin du 14 octobre 2025. Ses occupants ont dû être relogés après avoir trouvé refuge au bureau communal durant quelques heures.

Une participation communale a été versée pour le remplacement des cibles du stand de tir à Villarepos, utilisé également par la société de tir de Courtion.

11 amendes d'ordre ont été infligées en raison de stationnement non conforme sur les espaces communaux réglementés par le disque bleu.

2.6 Enseignement obligatoire – accueil extrascolaire

Ce dicastère est géré par Mme Cindy Schneider.

2.6.1. Enseignement obligatoire

Différents camps verts et de ski ont eu lieu durant la seconde partie de l'année scolaire 2024/2025. Un carnaval avec petit cortège emmené par plusieurs musiciens de La Lyre de Courtion a animé l'après-midi du 28 février 2025. La journée de clôture a pour la seconde année consécutive été organisée au terrain de foot du Nitou.

Le Conseil des parents a vu ses membres être en partie renouvelés pour l'année scolaire 2025/2026. A la rentrée, l'école à Courtion compte 12 classes et 227 élèves.

2.6.2. AES

Le personnel de l'accueil extrascolaire se répartit comme suit :

Responsable	Responsable suppléante	Intervenantes	Auxiliaires
Janique Jenny	Jacqueline Audergon	Samira Kabab Françoise Gianella	Maria Mazza Chatrin Nocerino Mariana Silva Santos

Au début de l'année scolaire 2025/2026, plus de 70 enfants fréquentent l'AES.

2.7 Eau potable – eaux usées

Ce dicastère est géré par M. Jean-Yves Garreau.

2.7.1. Eau potable

La gestion du réseau communal de distribution de l'eau potable est confiée à la société Sinef SA depuis le début 2024. Misery-Courtion a également adhéré au CEFREN début 2025 et y a souscrit un débit de 300 l/min pour palier au besoin ponctuel de la Commune. Des travaux de déviation

des conduites ont été réalisés dans le quartier des Mottes à Cournillens et un nouveau bouclage a permis d'optimiser le réseau d'eau dans le secteur.

Les travaux de la STAP *Saut-du-Chien* ont été mis en soumission et pourront débuter dans le courant 2026, une fois les travaux du déplacement de la ligne électrique réalisés.

Le projet du réservoir Haut-du-Mont a été repensé avec l'intégration d'un filtre à charbon actif, afin de traiter le bentazone et le chlorothalonil. Cette modification nécessite un déplacement du projet et les demandes de servitudes auprès des propriétaires sont en cours.

Ces deux projets ont fait l'objet d'une demande de crédit additionnel durant l'année.

Un projet de nouveau règlement communal est en cours d'élaboration avec le bureau d'ingénieurs CSD et un règlement d'utilisation des produits phytosanitaires dans la zone de protection du secteur La Lorge est aussi envisagé.

2.7.2. Eaux usées

L'AESC a constaté après la vidange des fosses des STAP, que les graisses sont en augmentation sur les parois des chambres. Une sensibilisation à la population est prévue par le biais du bulletin communal en 2026. Une des pompes de la STAP de Cournillens a été remplacée. La transformation de la STEP de Misery en STAP a été soumise en examen préalable et un projet est en cours d'étude pour l'installation de panneaux solaires sur ce bâtiment.

3. Conclusion

Ce rapport de gestion est un bref résumé de l'activité communale à fin 2025. Des remerciements sont adressés à la Direction de l'administration communale qui l'a rédigé.

Misery-Courtion, mars 2026

Le Conseil communal